# *Curriculum vitae*

**Laurent Okitonembo Wetshongunda**
Professeur Associé à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa
Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe

6, avenue Mwene-Ditu , Q/Royal, C/Gombe
Kinshasa – République démocratique du Congo
T : +243 815 100 703
E : contact@okitonembo.org
Site web : https://okitonembo.org

## 1. Formation

*FORMATION ACADÉMIQUE*

- Docteur en droit, Université de Kinshasa, 2017 – 2022 ;
- Maîtrise en droit, Université de Kinshasa, 2007;
- Licence en droit, Université de Lubumbashi, 1995 ;
- Diplôme d'agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, Faculté des Lettres, Université de Lubumbashi, 1995.

*FORMATIONS DIVERSES*

- *« La pratique des MARD dans l'espace OHADA »* (arbitrage et médiation), École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA, Kinshasa, juillet 2025 ;
- *«La légistique »,* MONUSCO & Ministère de la Justice et Garde des Sceaux, mai 2025 ;
- *« Arbitrage et investissement »,* American Bar Association (ABA), Bujumbura, Burundi, mars 2015 ;
- *« Drafting, Negotiating, Re-negotiating Mining Agreements»*, MasterClass, NEOEDGE PTE LTD, Johannesburg, août 2012.
- *« The Art of Oil & Gas Contracts Negotiation»,* MasterClass, UNI STRATEGIC, Abu Dhabi, février 2012;
- *« Le Système universel des droits de l'homme*", Cours de formation avancée, ISHR, Genève, Suisse, septembre 2008 ;
- Stage au Conseil des droits de l'homme des Nations-unies au Palais des Nations, Genève, Suisse, septembre 2008.

## 2. Profession

- Professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa, au Département de droit international public et relations internationales ;
- Professeur visiteur à la Faculté de droit de l'Université Protestante au Congo ;
- Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe, admis à l'ordre des avocats depuis 1997, Numéro ONA 0786 ;
- Mandataire en mines, carrières et propriété industrielle ;
- Chercheur scientifique à la Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais.

## 3. Domaines de pratique professionnelle

En tant qu'avocat, ma pratique professionnelle couvre notamment les domaines des ressources naturelles, mines et hydrocarbures, commerce et sociétés, banques et assurance, travail et

prévoyance sociale, droit des personnes, droit des obligations et des biens, droit judiciaire, droit fiscal, Propriété industrielle et intellectuelle, arbitrage, droit des investissements, Énergie et environnement, poste et télécommunication, droit constitutionnel et administratif, droits de l'homme, droit associatif, projets de loi et plaidoyer législatif.

**4. Quelques expériences professionnelles**

Mes prestations incluent entre autres :

**a) Avis d'expert devant des juridictions étrangères**

- Avis d'expert (*amicus curiae)* avis sur *l'autorisation au recours à l'expertise sanguine ou à un test ADN dans le cadre d'une action en recherche ou en contestation de paternité en droit congolais* à l'adresse des juridictions luxembourgeoises.
- Avis d'expert (*amicus curiae)* dans l'affaire *First Quantum Limited c. Cadiman* pendante devant la Cour Suprême de la Colombie Britannique, Canada (Greffe de Vancouver, Affaire No. S-153721 ;
- Avis d'expert (*amicus* curiae) dans l'affaire *Tullow Oil DRC BV et Tullow Oil Plc vs. Caprikat BV et Foxwhelp BV* pendante devant la Cour Suprême de Justice des Caraïbes Orientales, à la Haute Cour de Justice, Îles Vierges Britanniques dans un litige pétrolier (Claim No. BVHC (COM) 2010/0112) ;
- Avis d'expert dans quelques affaires à la CCI et au CIRDI

**b) En tant qu'arbitre**

- Arbitre Unique (arbitrage *ad hoc)* nommé par l'Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Kinshasa/Gombe No. 01063/2016 du 4 Novembre 2016 dans l'Affaire *Marc ORPHANIDES c. Alkarim Alnour JAMAL*, un litige de droit des sociétés en rapport avec l'Affaire Société *Rakeen* (sentence confirmée par la CCJA) ;
- Co – arbitre dans un arbitrage institutionnel à trois sous l'égide du Centre d'arbitrage de Kinshasa dans l'Affaire *Trabeka Limited Co. et la Famille COUTTENIER c. Promines Limited Co. et la Famille GOFFART*, un litige minier et commercial complexe.
- Surarbitre dans un arbitrage *ad hoc* à trois dans l'affaire Léonard MAWIYA OSHAN c. Société CILU SARL ;

**c) En tant que négociateur des contrats importants d'affaires et *due diligence***

- Co-négociateur pour le compte de Tenke Fungurume Mining dans un litige environnemental, fiscal et minier qui l'a opposé au Ministère de l'Environnement et la DGRAD ;
- Négociateur de plusieurs contrats miniers notamment avec *Gécamines S.A., Sokimo S.A., Sodimico S.A., Miba S.A. ;*
- Négociation d'un accord de partenariat avec la SONAS pour le compte de *Résolution insurance Company Limited,* une société d'assurance sud-africaine ;
- *Due diligence* des sociétés, notamment la *RÉGIDESO,* mais surtout des sociétés minières.

**d) Action aux Nations-Unies, en matière des droits de l'homme et rapport avec ONG internationales**

- Communication sur la situation des droits de l'homme en RDC devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies à Genève en 2010 à l'occasion du premier examen périodique de la RDC ;
- Rapporteur Général de la Conférence Nationale sur les Droits de l'Homme et la bonne gouvernance organisée par le Ministère des Droits Humains en 2009 ;
- Conseil et Consultant de plusieurs ONG internationales telles que : l'Armée du Salut (ONG Britannique), *SNV* (ONG Néerlandaise), *BICE* (ONG Française), *Social Impact*, *DAI/PBG, DAI/RESPOND, DAI/FPPM, Africa Lead, BANYAM GLOBAL, TECHNOSERVE INC., J.A. AUSTIN* (ONG américaines), *Avocats Sans Frontières (ASF RDC), USAID, EISA, UNICEF, OSISA, CEPAS, GLOBAL RIGHTS, ACIDH, ESSOR* ;
- Point focal en RDC de *Frontline*, ONG de droit irlandais basé à Dublin, 2007 - 2009 ;
- Consultant sur des questions de droit, en particulier sur les ressources naturelles (mines, et hydrocarbures), fiscalité et parafiscalité, emploi, énergie, environnement, etc.).

**5. Langues de travail**

- Français (écrit : Excellent, parlé : Excellent) ;
- Anglais (écrit : bon, parlé : moyen).

**6. Organisations d'affiliation**

- Membre du Centre d'Arbitrage du Congo (CAC) ;
- Membre de l'Association Internationale des Avocats ;
- Chercheur scientifique à la Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais ;
- Membre et secrétaire honoraire du Conseil de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Gombe ;
- Ancien membre du comité de rédaction de la revue *Les Analyses juridiques ;*
- Membre et Directeur honoraire de l'association Campagne pour les Droit de l'Homme au Congo (« CDHC »).

**7. Travaux de législation : contribution à la rédaction des avant-projets des lois :**

- La loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de la jeunesse ;
- La loi n° 23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo ;
- Loi n°023/2002 du 18 novembre 2002 portant Code judiciaire militaire ;
- Loi n° 024/2002 du 18 novembre 2002 portant code pénal militaire ;
- Loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais (les infractions sur les violences sexuelles) ;
- Loi n° 16/012 du 51 juillet 2016 portant création, organisation et fonctionnement de la profession de notaire ;
- Loi n° 16/011 du 15 juillet 2016 portant création et organisation de la profession d'Huissier de justice ;
- Le code pénal (en gestation) ;
- Le code de procédure pénale (en gestation).

**8. Publications**

**A. Productions académiques**

1) « *La stabilité juridique dans le contrat d'État au regard du droit international. Étude au regard de l'ordre public congolais* », Thèse de doctorat, Université de Kinshasa, année académique 2022 ;

2) « *La protection diplomatique dans les différends relatifs à l'investissement direct étranger impliquant la RDC* », Mémoire de D.E.S., Université de Kinshasa, année académique 2017.

**B. Ouvrages**

1) *Les recours disponibles en faveur des communautés locales victimes des violations des droits humains dans le secteur des ressources naturelles en République démocratique du Congo*, éd. ASF, Bruxelles, 2022, pp. 94 ;

2) *L'infraction de corruption et les infractions assimilées en droit pénal congolais. Guide pratique pour le personnel judiciaire,* QUICKPRINT, 2018, pp. 126 (Ouvrage collectif sous l'égide de l'ESSOR) ;

3) *Manuel de droit communautaire africain*, T.I., Éditions État et Société, Kinshasa, 2011 (Ouvrage collectif sous la direction du Professeur Oswald NDESHYO RURIHOSE) ;

4) *La bonne gouvernance des ressources minières : la responsabilité sociale des Entreprises*, Éditions CEPAS, Kinshasa, juin 2010 (Corédaction) ;

5) *Recueil sur la minorité : Analyse et commentaires de la législation aux mineurs en R.D. Congo,* BICE, 2002, pp. 385 (Ouvrage collectif sous l'égide du Bureau International catholique pour l'enfance, BICE en sigle).

**C. Articles**

1) « Problématique de la rémunération des mandataires publics en droit congolais », in Dieudonné KALUBA DIBWA, Christian Jr. KABANGE NKONGOLO et Félicien KALALA MUPINGANI (dir.), *Liber amicorum Professeur Clément KABANGE NTABALA : état de droit, administration et entreprises publiques dans la dynamique du développement,* Vol. II : *droit public économique, droit des affaires et droit international.* Ed. Barnes & Noble Press, New York, 2025, pp. 81- 113.

2) « Les dommages-intérêts excédentaires en matière d'obligations pécuniaires : une position jurisprudentielle erronée ou avant-gardiste ? », in Revue *Les Analyses juridiques* nº 48, mars 2023, Lubumbashi, pp.7-15.

3) « Principes généraux du droit comme facteurs d'insécurité juridique et judiciaire dans le système congolais » *in* Jean-Paul SEGIHOBE BIGIRA et Ivon MINGASHANG (dir.), *Le droit pénal entre douleur et enchantement dans le contexte contemporain,* Liber amicorum Doyen Raphaël NYABIRUNGU MWENE SONGA, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2021, pp. 1421 – 1433 ;

4) « Les émanations de l'État en droit congolais (RDC) », in *Revue de droit africain*, n°93-2020, Bruxelles, Belgique, pp. 67- 102 ;

5) « Des prérogatives du Président de la République en matière des contrats d'État en droit congolais : de la discrétion à la remise en question » *in* Ivon MINGASHANG et Jean-Paul SEGIHOBE BIGIRA (dir.), *Du droit à l'économie et de l'économie au droit*,

Mélanges en l'honneur du Professeur Grégoire BAKANDEJA, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2019, pp. 359 – 374

6) « Le défaut dans la procédure arbitrale : tendon d'Achille de l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage,'' in *Revue de droit africain*, n°81-2017, Bruxelles, Belgique, pp. 21-54 ;

7) « Droit communautaire pénal africain » in Oswald Ndeshyo Rurihose (dir.), *Manuel de droit communautaire africain*, T.I., Éditions État et Société, Kinshasa, 2011 ;

8) ''Considérations critiques sur la convention de collaboration entre la République Démocratique du Congo et le Groupement d'entreprises chinoises'' in *Revue de droit africain*, n°48-2008, Bruxelles, Belgique, pp. 447-468 ;

9) « La théorie des actes de gouvernement dans l'arrêt de la Cour Suprême de Justice RA 459 et csrts du 26 septembre 2001 sur la révocation de 315 Magistrats » in *Revue les Analyses juridiques,* n°5/2005, janvier- février- mars 2005 ;

10) « Liberté et égalité, sont – elles des droits antagonistes », in Revue *Mouvements et enjeux sociaux*, n° 22, septembre –octobre 2004, Kinshasa, pp. 33-47 ;

11) « La sanction pour violation du délai d'assignation en droit congolais » in Revue *Les Analyses juridiques*, N° 6/2005, mai-juin-juillet-août 2005 ;

12) « La fonction du Bureau administratif des successions en droit Congolais », in Revue *Les Analyses juridiques* nº 8/2005, janvier-février-mars-avril 2006, Lubumbashi, p.42 ;

13) « Vers un renouveau de la justice en République démocratique du Congo » in Revue *Mouvements et enjeux sociaux*, n° 40, Août - septembre 2007, Kinshasa.

**D. Commentaires de jugements et arrêts**

1) « La forme juridique de la décision d'interprétation de la constitution. Un avis ou un arrêt ? » Note d'observation sous l'arrêt R. CONST. 28/TSR de la Cour Suprême de Justice du 24 février 2006 in *Revue de droit africain*, nº 38 d'avril 2006, Bruxelles, Belgique, pp. 108-113 ;

2) « A propos de l'irrecevabilité d'une action introduite en justice au nom de l'État par le Gouverneur de province » in Revue *Les Analyses Juridiques* nº7/2006 sept.-oct.-nov.-décembre 2005, Lubumbashi, pp. 47 et s. ;

3) « La nature juridique de la requête aux fins de fixation », note d'observation sur l'arrêt RP 041/ CR de la Cour Suprême de Justice du 26 mars 1999 in Revue *Les Analyses juridiques* n° 5 /2005, janvier-Février-Mars 2005, Lubumbashi ;

4) « La preuve du caractère abusif d'un licenciement », note d'observation sur l'arrêt RTA 600/60, Cour d'appel de Lubumbashi du 13 septembre 2002 in Revue *Les Analyses juridiques*, N° 4/ 2004, octobre - novembre- décembre 2004, Lubumbashi, pp 37-38.

**E. Documents de recherche**

1) Contribution au *« Doing business 2018: Reforming to create jobs »,* World Bank Group, 2018;

2) Participation au *« Doing business 2015 : Au – delà de l'efficience »,* World Bank Group, 2015;

3) Contribution au *« Doing business 2012: Doing business in a more transparent world»;* World Bank Group, 2012;

4) Rapport ‘*’How transparent taxation and fair taxes can turn Africa’s mineral wealth into development* ‘’ published in Mars 2009, pour le compte de *Open Society Institute of Southern Africa* de Johannesburg; *Third World Network Africa* d’Accra; *Tax Justice Network Africa* de Nairobi; *Action Aid International* de Johannesburg et *Christian Aid* de Londres (Co-redaction).

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que ces informations reflètent fidèlement ma situation, mes qualifications et mon expérience.

Kinshasa, le 21 juillet 2025

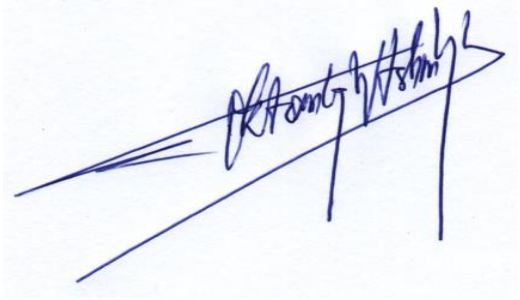

_____

Laurent Okitonembo Wetshongunda
Avocat/ONA 0786